

# CENTRALES VILLAGEOISES DU PAYS D'ARLES



LETTRE DE NOUVELLES N°7

## ÉDITO DU CONSEIL DE GESTION

### NOTRE 1ÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À L'HORIZON

#### DATE IMPORTANTE

**lundi 15 juin** à 19h : 1ère Assemblée Générale CVPARL - Ancien couvent St Césaire Arles (à confirmer)

À l'heure où nous écrivons cette lettre, les incertitudes sont encore grandes sur la sortie d'urgence annoncée au 11 mai. Nous espérons vivement que chacun de vous vit au mieux cette situation difficile. Pour notre part, elle nous a confortés dans notre désir d'agir au plus vite pour la transition énergétique et la maîtrise des outils de production par les citoyens. Grâce à tous nos actionnaires, qu'ils soient des particuliers, des collectivités, des entreprises, des associations, notre SAS contribue à augmenter la part d'énergie renouvelable disponible sur le réseau et agit en faveur des économies d'énergie.

Notre Assemblée Générale, d'abord prévue le 29 avril et annulée pour cause de confinement, est fixée au lundi 15 juin à 19 h. Elle se déroulera à l'ancien couvent Saint-Césaire à Arles (1, impasse des Mourgues).

Toutefois si une telle réunion se révèle impraticable à cette date, nous tiendrons notre AG par visioconférence. Nous vous informerons en temps utile des modalités de participation.

#### Le point sur l'avancée du projet

##### Choix des toitures

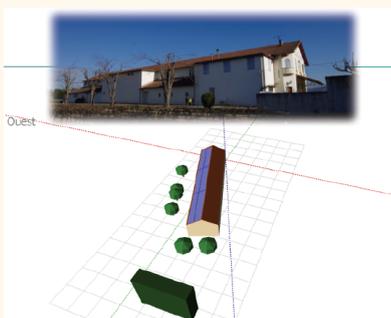
Nous travaillons sur un scénario incluant 5 toitures, à savoir la Cave Coopérative de Saint Pierre de Mézoargues, l'école de Raphaël les Arles, l'immeuble Sampa au 36 rue Gaspard Monge à Arles, l'école maternelle de Salin de Giraud, l'immeuble Sampa n°8-10 bis avenue de Lattre de Tassigny à Arles, pour une puissance cumulée de 226 kWc.

Pour cela une augmentation de nos fonds propres sera la bienvenue d'une part grâce à de nouvelles souscriptions d'action (voir plus bas le paragraphe Actionnariat), d'autre part par l'ouverture si nécessaire de comptes courants d'associé.

##### Recherche de prêt bancaire

Nous sommes en pourparlers avec La Nef et Énergie partagée qui proposent une offre conjointe prenant bien en compte les besoins en trésorerie de structures telles que la nôtre. Ces interlocuteurs partagent nos valeurs et nous espérons pouvoir mettre en place notre financement avec eux.





### Assurance

La MAIF qui propose depuis peu des offres spécialement étudiées pour les sociétés citoyennes de production d'énergie renouvelable pourrait bien devenir notre futur assureur.

### Comptable

Nous avons donné mission au cabinet comptable CHD qui, déjà engagé par plusieurs Centrales Villageoises, connaît bien nos spécificités.

### Missions de notre bureau d'études

Nous poursuivons notre collaboration avec le cabinet OPTE (Osons Pour la Terre) et lui avons passé commande en février d'une mission d'Assistance à maîtrise d'ouvrage. OPTE a commencé les démarches auprès d'ENEDIS pour la demande de raccordement au réseau.



### Démarches administratives

Toutes les déclarations préalables à l'urbanisme ont été obtenues, ou sont en passe de l'être. Pour la location des toits, le bail pour les immeubles de la SAMPA est en cours de rédaction. Les Conventions d'Occupation Temporaire des toits de bâtiments publics (les deux écoles de la commune d'Arles et l'ancienne cave coopérative de Saint-Pierre de Mézoargues) sont signées ou en passe de l'être.



### **L'actionnariat citoyen : un effort à poursuivre**

Comme nous vous l'avons dit dans la dernière lettre de nouvelles, notre campagne de vente d'actions est prolongée jusqu'au bouclage de notre demande de prêt, il reste donc quelques semaines pour souscrire ou augmenter votre participation. Les bulletins de souscription ainsi que le Document d'Information Synthétique (DIS) requis par la réglementation sont disponibles sur notre site [www.paysdarles.centralesvillageoises.fr](http://www.paysdarles.centralesvillageoises.fr) à l'onglet Notre société, puis Rejoindre la société. À noter que des actionnaires fidèles comme LCEET (La Compagnie des Énergies et des Territoires) et le PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles) ont répondu à notre appel. Leur appui vient consolider les engagements individuels.



### **Le partenariat entre CVPARL et l'Espace Info Énergie du Pays d'Arles pour la conduite d'une action collective de rénovation énergétique de l'habitat**

#### Les enjeux de la rénovation énergétique :

En Pays d'Arles, l'habitat représente 18% des consommations d'énergie et des émissions des gaz à effet de serre. On estime qu'environ un tiers des logements sur le territoire est énergivore, soit 22 000 logements classés E, F ou G au diagnostic de performance énergétique. Sur le plan social, environ 8% des ménages sont en situation de précarité énergétique.



Dans un contexte de réchauffement climatique, il s'agit désormais tout autant de se protéger du froid en hiver que de la chaleur excessive en été. Enfin, plutôt que d'acheter de l'énergie à l'extérieur du territoire, il serait préférable d'investir dans des travaux d'économie d'énergie, ce qui permettrait de créer des emplois dans le secteur du bâtiment.



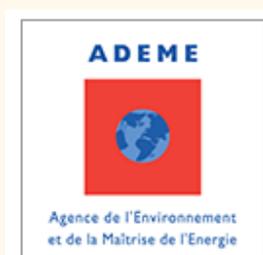
Pour atteindre les objectifs du Plan Climat, il faudrait réaliser 1700 rénovations performantes de logements chaque année. Une rénovation performante est une rénovation qui permet de réaliser au moins 50% d'économies d'énergie. Elle implique en général des travaux d'isolation de l'enveloppe du logement (toitures, murs, fenêtres) et des changements de systèmes de chauffage. Ces travaux peuvent éventuellement être étalés dans le temps s'ils sont bien programmés et anticipés.

#### Le contexte :

Les centrales villageoises s'inscrivent dans une démarche globale de réduction des consommations d'énergies et particulièrement de celles basées sur les énergies fossiles productrices de gaz à effet de serre.

CVPARL souhaite agir en faveur des économies d'énergie. Le rythme et la qualité des rénovations énergétiques observées sur le territoire étant insuffisants pour atteindre les objectifs fixés dans le Plan Climat du Territoire, CVPARL souhaite agir dans ce domaine précis en incitant et en accompagnant ses membres (actionnaires personnes physiques), et plus largement tous les ménages de son territoire, dans l'amélioration énergétique de leurs logements.

Toutefois, la SAS CVPARL constituée majoritairement par des habitants non professionnels dans le domaine de l'énergie et n'ayant pas d'employés, ne dispose pas des compétences techniques nécessaires.



Depuis plus de 10 ans, l'Espace Info Énergie du Pays d'Arles (EIE), porté par l'association Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV), informe, conseille et accompagne gratuitement les particuliers en matière de rénovation énergétique de l'habitat. Soutenu par l'ADEME, le Département et les collectivités locales, l'EIE dispense ses conseils de manière indépendante des fournisseurs d'énergie et des entreprises du bâtiment.

#### Description du projet :

Il s'agit de proposer aux actionnaires des centrales villageoises souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique de leur logement un accompagnement tout au long de leur projet. Le projet poursuit plusieurs objectifs :



- informer et sensibiliser le plus possible de propriétaires sur le potentiel d'amélioration énergétique de leur logement, les bonnes pratiques (hiérarchisation et coordination des travaux) et sur les changements de comportements permettant d'économiser l'énergie.
- élaborer des projets de rénovation performants.
- vérifier les effets d'entraînement, voire de mutualisation, permis par une démarche collective.
- développer de nouveaux outils d'accompagnement des ménages par l'EIE.

#### Déroulement du projet :

- signature de la convention entre CVPARL et l'EIE (mai 2020).
- présentation du projet aux actionnaires par l'EIE (juin 2020 dans le cadre de l'AG de CVPARL).
- rendez-vous individuel des propriétaires intéressés avec la conseillère de l'EIE. Ces rendez-vous auront lieu dans le cadre des permanences habituelles de l'EIE à Arles, à partir du mois de juin, suivant les conditions de fonctionnement liées à la situation actuelle.
- réunions d'informations complémentaires, suivant les besoins.

Les personnes intéressées par la démarche de rénovation énergétique peuvent se faire connaître dès maintenant en écrivant à [paysdarles@centralesvillageoises.fr](mailto:paysdarles@centralesvillageoises.fr) afin que nous puissions organiser au mieux les prochains rendez-vous.

Le conseil de gestion de la CVPARL



Infos pratiques : bulletin de souscription disponible sur notre site ou sur demande à [paysdarles@centralesvillageoises.fr](mailto:paysdarles@centralesvillageoises.fr) - 04 88 65 21 24  
notre site <http://paysdarles.centralesvillageoises.fr>  
notre Facebook : [www.facebook.com/centralesvillageoisesdupaysdarles](http://www.facebook.com/centralesvillageoisesdupaysdarles)

©VirginieOvessianPhotographic

CVPARL  
Code SIRET 835 074 618 00017  
5 rue Henri Barbusse 13200 Arles - 04 88 65 21 24